



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1996/P/L.70
10 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Troisième session ordinaire de 1996
16-19 septembre 1996
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

POUR SUITE À DONNER

RECOMMANDATIONS DE FINANCEMENT AU MOYEN DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES
CONCERNANT LES PROGRAMMES À RÉALISER DANS LA RÉGION AMÉRIQUES/
CARAÏBES SANS IMPUTATION SUR LA MASSE COMMUNE DES RESSOURCES**

RÉSUMÉ

On trouvera ci-après des recommandations de financement au moyen de fonds supplémentaires pour des activités à réaliser dans la région Amériques/Caraïbes, pour lesquelles il n'est pas demandé au Conseil d'administration d'approuver un financement provenant de la masse commune des ressources. Les projets proposés ont été conçus pour élargir ou compléter des programmes déjà en cours de réalisation. Le Directeur général recommande au Conseil d'administration d'approuver, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales, les financements supplémentaires indiqués ci-dessous au titre des activités décrites dans la suite du présent document.

<u>Programme</u>	<u>Montant</u> (en dollars E.-U.)	<u>Durée</u>
Amérique centrale et Panama :		
Approvisionnement en eau et assainissement	2 500 000	1997-2001
Oligoéléments	4 200 000	1997-2001
Sous-région de l'Amazonie	20 000 000	1997-2001

* E/ICEF/1996/18.

** Les chiffres figurant dans le présent document sont définitifs et prennent en compte des soldes non engagés à la fin de l'exercice 1995. Ils seront indiqués dans l'état récapitulatif des recommandations relatives aux programmes de 1996 à financer sur la masse commune des ressources et à l'aide de fonds supplémentaires (E/ICEF/1996/P/L.43/Add.2).

ABRÉVIATIONS

CAPRE	<u>Comité de Agua Potable Regional</u> (Comité régional de l'eau potable)
CCAD	<u>Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo</u> (Commission centraméricaine de l'environnement et du développement)
CIS	<u>Consejo de Integración Social</u> (Conseil centraméricain d'intégration sociale)
CSUCA	<u>Consejo Superior de Universidades de Centroamerica</u> (Conseil supérieur universitaire centraméricain)
FEMICA	<u>Federación de Municipalidades del Istmo Centroamericano</u> (Fédération des municipalités de l'isthme centraméricain)
ICAITI	<u>Instituto Centroamericano de Investigación y Tecnología</u> (Institut de recherches et technologies industrielles pour l'Amérique centrale)
INCAP	<u>Instituto de Nutrición para Centroamerica y Panamá</u> (Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PARLACEN	<u>Parlamento Centroamericano</u> (Parlement centraméricain)
PEP	Protection environnementale primaire
RWSN-CA	Réseau régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour l'Amérique centrale
SSP	Soins de santé primaires
TMI	Taux de mortalité infantile
USAID	United States Agency for International Development

I. AMÉRIQUE CENTRALE ET PANAMA : APPROVISIONNEMENT EN EAU
ET ASSAINISSEMENT

La situation des enfants et des femmes

1. Bien que la situation sanitaire en Amérique centrale se soit améliorée et que le taux de mortalité infantile (TMI) dans la sous-région ait progressivement diminué au cours des dernières années, passant de 72 pour 1 000 naissances vivantes en 1981 à 42 en 1994, certains indicateurs de santé se sont détériorés. Des épidémies de choléra et de dengue se sont déclarées dans la sous-région et le paludisme augmente, ce qui met en lumière la vulnérabilité notamment de quelque 10 millions de personnes qui n'ont pas encore un accès adéquat à des services de base tels que l'eau potable, les services de santé de base et d'assainissement. L'accès à l'eau salubre et l'assainissement a augmenté d'un taux estimatif de 58 % et 48 % respectivement en 1980 à 68 % et 70 % en 1995. Cependant, étant donné la progression actuelle des taux d'accès et des taux de croissance démographique, le nombre de personnes n'ayant pas accès à ces services se chiffrera à près de 10 millions en l'an 2000.

2. Plus de 100 millions de dollars sont affectés tous les ans au secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Amérique centrale, mais les parts consacrées aux systèmes ruraux et périurbains sont extrêmement faibles car les gouvernements n'accordent pas encore une priorité suffisante aux solutions peu coûteuses que sont les techniques appropriées. Les programmes pilotes de recouvrement des coûts ont été efficaces mais n'ont pas été suivis de généralisation à grande échelle.

3. Les principales contraintes pesant sur l'accélération des progrès dans la réalisation des objectifs pertinents pour l'an 2000 sont l'insuffisance de l'organisation sectorielle, un système d'éducation sanitaire médiocre, la dégradation de l'environnement, la pauvreté et l'inégalité, la participation insuffisante des femmes et l'absence de liens entre les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et ceux de la santé, de l'éducation, des questions sociales et de l'environnement.

4. Les pays de la sous-région reconnaissent leur interdépendance dans les questions de la paix, du développement économique et social, de la santé et de l'environnement, et les efforts de coopération centraméricaine ont continué de se renforcer. Un parlement centraméricain (PARLACEN) a été constitué, et plus récemment le Système centraméricain d'intégration a été mis en place avec des systèmes subsidiaires pour les questions économiques, sociales, l'éducation et l'environnement. Les institutions centraméricaines qui ont particulièrement renforcé le potentiel des activités sous-régionales concernant l'eau, l'assainissement et l'environnement sont la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), le Comité régional de l'eau potable (CAPRE) et la Fédération des municipalités de l'isthme centraméricain (FEMICA) qui représente les maires d'Amérique centrale dans les instances sous-régionales. En outre, des organisations internationales comme l'UNICEF, l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS), la Banque mondiale et la United States Agency for international

Development (USAID) ont mis en place le Réseau régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour l'Amérique centrale (RWSN-CA) qui vise à améliorer la coordination et les réalisations dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

5. Il est possible de développer plus rapidement la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement grâce au processus de décentralisation, aux réformes du secteur public à présent en cours dans quasiment tous les pays et à l'engagement pris par les sept chefs d'État de la région concernant l'intégration sociale, l'action commune dans les questions d'environnement et la réalisation des objectifs en faveur des enfants pour l'an 2000.

Coopération au programme, 1991-1996

6. Il y a à l'heure actuelle un programme sous-régional d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'éducation environnementale portant sur les sept pays d'Amérique centrale, qui est financé par les Gouvernements suédois et suisse et le Fonds guatémaltèque pour la paix nationale.

7. Les programmes de pays et le programme sous-régional ont atteint dans une large mesure leurs objectifs de couverture, fournissant des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à 535 000 personnes en 1995. Les questions relatives aux femmes et l'éducation communautaire en matière d'hygiène ont été incorporées dans le programme. Le programme sous-régional a contribué à renforcer les activités nationales en facilitant l'échange d'expériences et il a également servi de point de départ pour les programmes intégrés dans les municipalités de la zone frontalière de Trifinio bordée par El Salvador, le Guatemala et le Honduras. Un modèle de planification d'approvisionnement en eau et d'assainissement à l'échelle municipale, élaboré conjointement avec PARLACEN, le Ministère de la santé et les offices chargés de l'approvisionnement en eau des trois pays, a contribué à développer les capacités des municipalités dans la zone de Trifinio. Ce modèle qui a été approuvé par les vice-présidents des pays d'Amérique centrale a été reproduit dans six programmes de pays de l'UNICEF et est progressivement adopté en tant que politique sectorielle dans ces pays.

8. Les activités sous-régionales comprenaient également un appui technique pour l'élaboration des sept plans nationaux et d'un plan centraméricain de gestion intégrée des ressources en eau. Ces plans prévoient la coordination des actions prioritaires visant à protéger les ressources en eau menacées et fournir des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement aux populations de ces pays.

9. Une évaluation du programme à la fin du cycle, effectuée à la demande des donateurs, a recommandé d'accorder une importance plus grande aux questions relatives aux femmes, à la santé et à l'éducation en matière d'hygiène, à la planification communautaire intégrée conçue dans le cadre d'un modèle de planification tel que l'approche du cadre logique, à l'élaboration et au strict respect d'une politique de recouvrement des coûts, à la sélection des partenaires d'exécution nationaux et sous-régionaux sur la base de critères

concernant leur capacité institutionnelle et leur durabilité, au développement institutionnel des principaux partenaires et à un éventuel infléchissement progressif de la politique en faveur des groupes péri-urbains. Au niveau sous-régional, il a été noté que des échanges et des projets plus nombreux entre pays devraient être facilités ainsi que l'introduction des méthodes les plus modernes de mise en oeuvre des recommandations. En outre, l'UNICEF estime que le programme sous-régional peut jouer un rôle de plaidoyer plus important dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Amérique centrale.

Enseignements tirés de la coopération passée

10. La portée sous-régionale du programme a facilité l'échange et l'exécution de projets couronnés de succès et le transfert de techniques peu coûteuses entre pays. Elle a également favorisé l'application d'approches normalisées pour l'établissement du coût des projets, la mise en place de bases de données sous-régionales concernant l'eau et l'assainissement, l'élaboration de directives sous-régionales prêtant une attention plus grande aux femmes dans toutes les interventions nationales concernant l'eau et l'assainissement, et la normalisation au niveau régional des techniques peu coûteuses. La coordination des activités avec d'autres organisations internationales et les institutions nationales par l'intermédiaire du RWSN-CA a renforcé l'assistance apportée à la réforme sectorielle dans les différents pays ainsi que l'échange d'informations dans des domaines importants grâce à la fourniture de données par le programme sous-régional. L'appui à l'élaboration de plans centraméricains de lutte contre le choléra et la dengue et de gestion intégrée des ressources en eau a montré que les activités sous-régionales renforcent les interventions nationales. Si l'échange d'expériences entre pays a été encourageant, il faut continuer à les favoriser et exploiter ainsi que les possibilités d'échanges fructueux entre les pays et les projets. En outre, le suivi systématique de l'exécution des programmes a souffert de l'absence d'un système sous-régional de suivi et d'évaluation utilisant des indicateurs communs.

Programme proposé

11. Une analyse de la situation sous-régionale a contribué à la formulation du programme, parachevée à l'issue d'une série d'ateliers sous-régionaux avec les partenaires nationaux et sous-régionaux, les organismes donateurs et les bureaux de pays de l'UNICEF. Les recommandations de l'évaluation des donateurs ont également contribué à la formulation du nouveau programme.

12. Le programme sous-régional proposé complète les éléments approvisionnement en eau et assainissement de l'environnement des sept programmes de pays de la sous-région. (Le total des dépenses pour les activités à entreprendre dans le cadre des programmes de pays s'élève à 20,5 millions de dollars.)

13. Les objectifs du programme sous-régional sont : a) recueillir, systématiser et échanger des informations entre les sept pays; b) fournir une assistance technique pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'accent étant mis notamment sur

/...

les domaines devant être renforcés aux termes de l'évaluation; c) mettre en place des systèmes uniformes de planification et de suivi qui permettront des analyses comparatives aux niveaux national et sous-régional de la réalisation des objectifs pour l'an 2000; et d) renforcer les capacités institutionnelles des partenaires sous-régionaux.

14. Les stratégies portent sur le renforcement des capacités des équipes sectorielles de pays et des institutions des secteurs public et privé en Amérique centrale, ce qui améliorera l'élaboration et l'exécution des politiques et programmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'environnement. Les activités proposées comprendront la formation, l'assistance technique et l'utilisation de méthodes qui permettront aux collectivités d'identifier leurs besoins, d'élaborer des solutions et de gérer leurs ressources. Le plaidoyer au niveau sous-régional mettra l'accent sur les actions prioritaires concernant l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'hygiène et la protection de l'environnement.

15. Le programme sera exécuté par le biais d'un service d'appui sous-régional comprenant un administrateur des projets de l'UNICEF et du personnel d'appui. Ce service aura deux fonctions. Il servira de centre d'assistance technique pour les sept programmes de pays en identifiant et en transférant les connaissances les plus récentes dans les domaines devant être renforcés aux termes de l'évaluation; il fournira également un appui technique et en matière de plaidoyer aux institutions d'Amérique centrale chargées des initiatives sous-régionales concernant l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la protection de l'environnement.

16. Les activités de mise en place des capacités comprendront la fourniture d'un appui technique aux organismes partenaires et aux bureaux de pays de l'UNICEF dans les domaines de la planification communautaire et de l'analyse tenant compte des problèmes des femmes, l'incorporation de l'éducation sanitaire dans les interventions d'approvisionnement en eau et d'assainissement; et l'élaboration et l'exécution de politiques durables de recouvrement des coûts. La documentation systématique d'expériences réussies dans ces domaines facilitera l'échange d'expériences entre les pays et l'analyse par les responsables sectoriels. Ces activités seront entreprises en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les bureaux de pays de l'UNICEF, avec le concours d'institutions centraméricaines telles que le CAPRE et le Conseil supérieur universitaire centraméricain (CSUCA), et elles seront coordonnées avec le RWSN-CA, le projet de santé environnementale de l'USAID, le Centre international de référence pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et la Banque mondiale.

17. L'échange d'expériences entre les programmes de pays sera encouragé par des ateliers sous-régionaux semestriels, la diffusion de directives techniques et de matériel décrivant les expériences couronnées de succès et le maintien d'un réseau de communication facilitant le dialogue entre les organisations et institutions nationales, régionales et locales. Ce réseau sera entretenu en coordination avec les bureaux de pays de l'UNICEF et avec le soutien du RWSN-CA.

18. Le programme comprendra également un projet visant à renforcer la capacité des institutions centraméricaines qui ont accepté de coopérer à l'élaboration et à l'exécution du Plan centraméricain d'approvisionnement en eau pour la consommation humaine et l'assainissement, qui fait partie du Plan centraméricain de gestion intégrée des ressources en eau. Les principaux partenaires sont la CCAD, le CAPRE, les commissions spéciales du PARLACEN et de la FEMICA pour ce qui est de la coordination des activités de secteur en Amérique centrale, le CSUCA dans le domaine de l'éducation en matière d'hygiène, l'école régionale de technique sanitaire en ce qui concerne la formation, la collecte des données et la recherche, le Comité régional des ressources en eau pour la collecte des données, et l'Institut de recherches et technologies industrielles pour l'Amérique centrale (ICAITI) en ce qui concerne la recherche sur les techniques d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les activités comprendront l'assistance technique pour l'élaboration du matériel destiné à la formation, la mobilisation sociale et le plaidoyer, la formulation de propositions de collecte de fonds et l'appui au suivi et à l'évaluation des progrès et de l'impact des interventions d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Coordination avec les autres organismes

19. Le programme collaborera étroitement avec le RWSN-CA, principale entité par l'intermédiaire de laquelle le programme de l'UNICEF assurera une coordination efficace avec d'autres organisations internationales. Le programme fournira au RWSN-CA des modèles et des outils de plaidoyer compilés par le service d'appui sous-régional de l'UNICEF. Ces études de cas et modèles seront transmis par le réseau afin de contribuer à l'élaboration de politiques.

Gestion du programme

20. Le service sous-régional coopérera étroitement avec les bureaux de pays de l'UNICEF en Amérique centrale. La gestion des projets sera facilitée par des réunions annuelles tripartites entre le service sous-régional et les bureaux de pays de l'UNICEF, les principales institutions nationales, le RWSN-CA, les institutions clés du Système centraméricain d'intégration et les organismes donateurs. L'assistance apportée aux institutions d'Amérique centrale sera coordonnée avec le Conseil centraméricain d'intégration sociale (CIS) et la CCAD. Le service d'appui sous-régional mettra en place un système commun de suivi et d'évaluation reposant sur l'approche du cadre logique.

Estimations des dépenses annuelles a/

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<u>1997</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>Total</u>
<u>Programme sous-régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement</u>	650	510	495	420	425	2 500

II. AMÉRIQUE CENTRALE ET PANAMA : OLIGOÉLÉMENTS

Analyse de situation

21. Bien que des progrès sensibles aient été enregistrés, les carences en oligoéléments constituent encore un problème de santé publique en Amérique centrale. Tous les sept pays d'Amérique centrale ont adopté des lois et des règlements exigeant l'iodation du sel produit pour la consommation humaine et animale; à l'heure actuelle, 90 % du sel consommé est iodé. Cependant, la durabilité de ces réalisations risque d'être entravée par l'absence de techniques et de matériels modernes et de systèmes efficaces de suivi. À l'exception du Costa Rica, le processus d'iodation du sel est encore rudimentaire. Malgré les efforts déployés par l'Association des producteurs de sel d'Amérique centrale pour promouvoir l'échange d'expériences et renforcer la capacité de ses membres, une formation est encore nécessaire dans les domaines de la production, de l'iodation, de la distribution, de la commercialisation, de la gestion et du contrôle.

22. La totalité du sucre au Guatemala est enrichie à la vitamine A mais le taux d'enrichissement est plus faible en El Salvador (75 %), au Honduras (40 %) et au Nicaragua (26 %). Seuls El Salvador et le Guatemala ont promulgué des lois concernant l'enrichissement du sucre. L'efficacité et la fiabilité de l'enrichissement du sucre doivent être améliorées pour assurer la stabilité du mélange sucre-vitamine A. En même temps, il faut promouvoir la formation des producteurs de sucre dans les autres pays d'Amérique centrale aux techniques d'enrichissement et de contrôle de la qualité.

23. Malgré une forte prévalence de carences en fer en Amérique centrale, les activités visant à y remédier ont été sporadiques; seuls El Salvador, le Guatemala et le Honduras mettent en oeuvre des programmes nationaux d'enrichissement de la farine de blé au fer. En outre, le Guatemala et le Nicaragua distribuent des biscuits enrichis au fer à 1 600 000 et 250 000 écoliers respectivement. Cependant, l'efficacité de l'enrichissement de la farine est à l'examen du fait que la farine n'est pas consommée en quantités

a/ Ces chiffres ne concernent que le programme infrarégional. Les éléments concernant l'eau et l'assainissement spécifiques aux pays figurent dans les programmes de pays correspondants.

importantes par les groupes les plus vulnérables. La réussite de l'enrichissement des aliments au fer dépendra de l'identification des aliments et des techniques appropriés.

24. La plupart des pays d'Amérique centrale continuent de distribuer des suppléments d'oligoéléments aux enfants tout en menant des programmes d'enrichissement alimentaire. Cependant, l'administration de suppléments n'a qu'une portée limitée et sa durabilité est discutable en raison de son coût élevé et de l'inaccessibilité de certaines populations cibles. Il faut trouver de meilleures formules pour la distribution et des solutions de rechange doivent être explorées, y compris des partenariats éventuels avec le secteur privé.

25. Dans la plupart des pays d'Amérique centrale, les organisations non gouvernementales (ONG) ont encouragé les familles à planter des vergers et des potagers pour se procurer des aliments riches en oligoéléments. Cependant, les évaluations ont indiqué que pour assurer la durabilité de ces activités les familles doivent cultiver des plantes poussant naturellement dans la région. Bien que le coût par habitant de ces activités soit plus élevé que pour d'autres interventions, elles peuvent utilement compléter d'autres approches à grande échelle visant à réduire les carences en oligoéléments.

Coopération au programme, 1991-1996

26. Le soutien de l'UNICEF a été crucial pour la réactivation des programmes d'administration d'oligoéléments et la mise en place de partenariats entre les secteurs privé et public et les organisations internationales. Les activités appuyées par l'UNICEF comprenaient une étude visant à déterminer la prévalence du goitre et évaluer la capacité et la couverture des programmes d'enrichissement. Les résultats de cette étude ont servi à favoriser, par le biais du PARLACEN, l'harmonisation des lois sur la commercialisation du sel iodé en Amérique centrale. Une autre réalisation importante des activités de plaidoyer de l'UNICEF a été la création de l'Association des producteurs de sel d'Amérique centrale qui joue un rôle vital dans la durabilité de l'iodation du sel. En collaboration avec l'Association des producteurs de sucre du Guatemala et d'autres organisations internationales, l'UNICEF a amorcé et organisé la Conférence internationale sur l'enrichissement du sucre à la vitamine A, tenue en mars 1996 au Guatemala, pour faire connaître l'expérience du Guatemala aux autres pays producteurs de sucre. À cette Conférence, l'industrie du sucre et 29 gouvernements d'Asie, d'Afrique et des Amériques se sont engagés à enrichir le sucre à la vitamine A.

Enseignements tirés

27. Cinq années d'expérience indiquent qu'un programme réussi d'administration d'oligoéléments en Amérique centrale nécessite : a) un partenariat entre le gouvernement et le secteur privé; b) des accords sous-régionaux et la coordination entre les gouvernements; c) la désignation d'un partenaire du secteur privé au niveau sous-régional; d) l'organisation d'associations de producteurs au niveau national; e) l'existence de techniques appropriées, l'échange d'expériences et la formation des producteurs; f) l'enrichissement

alimentaire assorti d'administration de suppléments dans les zones à haut risque où les aliments enrichis ne sont pas encore disponibles ainsi que d'activités visant à accroître l'accès et la consommation d'aliments riches en oligoéléments; g) un programme d'éducation nutritionnelle qui informe les consommateurs et stimule la demande; et h) un système de suivi.

Programme proposé

28. D'ici à l'an 2000, le programme sous-régional proposé cherche à atteindre et maintenir les objectifs fixés pour la décennie concernant l'iode, le fer et la vitamine A. Le programme sous-régional aidera les programmes de pays à mettre en place et maintenir des systèmes pour assurer : a) les activités abordables et réalisables qui remédient au problème de la malnutrition due aux oligoéléments; b) des stratégies durables qui seront incorporées dans les politiques et programmes nationaux; et c) l'accès aux meilleures informations, connaissances et techniques concernant l'enrichissement alimentaire.

29. Les stratégies du programme reposeront sur la mise en place de partenariats régionaux pour : a) renforcer les connaissances techniques, les compétences et les capacités institutionnelles des partenaires dans chaque pays; b) appuyer des systèmes efficaces de communications qui donnent accès aux informations, connaissances et compétences disponibles concernant les initiatives relatives aux oligoéléments; c) influencer l'opinion publique, les politiques et l'affectation des ressources; et d) élaborer des directives et des normes de qualité pour les programmes, services et produits nationaux.

30. Les principaux éléments du programme seront l'enrichissement alimentaire, l'éducation, l'administration de suppléments, l'amélioration du régime alimentaire et le suivi et l'évaluation. Les activités dans ces domaines comprendront la formation, l'information et la communication, le plaidoyer, la création de partenariats et l'élaboration de directives et de publications techniques.

31. Les activités nationales seront exécutées conformément aux politiques gouvernementales, soigneusement synchronisées avec les programmes de pays de l'UNICEF et conformes aux caractéristiques de chaque pays (besoins, accès au financement, faisabilité, impact éventuel et durabilité). Le programme sous-régional complétera les efforts de pays et facilitera la coopération entre les pays, y compris les économies d'échelle dans l'achat de matières premières et le transfert des techniques.

32. Au Belize, les activités comprendront l'administration de suppléments et l'amélioration du régime alimentaire pour réduire l'anémie parmi les femmes enceintes, l'éducation pour accroître la consommation d'aliments riches en oligoéléments et la surveillance des carences en oligoéléments. Au Costa Rica, un appui sera apporté à la mobilisation sociale pour défendre le droit des enfants à une nutrition adéquate et la formulation de politiques nationales sur les oligoéléments, en particulier la lutte contre la carence en fer. En El Salvador, où le Gouvernement et le secteur privé ont assumé l'entière responsabilité de l'enrichissement des aliments à la vitamine A, à l'iode et au

fer, le programme financera des activités visant à consolider et accélérer les progrès dans le domaine des oligoéléments et sensibiliser le public aux avantages des aliments riches en oligoéléments. Ce programme apportera également un appui technique et financier pour l'enrichissement alimentaire, l'évaluation de l'enrichissement des aliments au fer et l'éducation nutritionnelle aux niveaux local et communautaire en fonction des plans d'action municipaux.

33. Au Guatemala, le programme sous-régional appuiera la mise en oeuvre des lois relatives à l'enrichissement alimentaire en renforçant le suivi de l'enrichissement du sucre et du sel. Une assistance sera apportée pour l'identification d'aliments de rechange qui seront enrichis au fer et pour l'administration de suppléments de vitamine A, de fer et d'iode aux enfants dans les zones à haut risque. Ce programme favorisera la participation d'autres secteurs à la diffusion de messages éducatifs et appuiera l'éducation nutritionnelle qui favorisera un régime alimentaire varié, en particulier dans les municipalités à haut risque.

34. Au Honduras, la coopération entre les producteurs de sel et de sucre et le Ministère de la santé sera renforcée pour améliorer l'enrichissement à l'iode et la vitamine A. Le programme appuiera une étude de faisabilité pour identifier un aliment approprié qui sera enrichi au fer ainsi que le marketing social pour stimuler la demande d'aliments enrichis au fer et d'activités visant à varier le régime alimentaire. Cet appui comprendra le renforcement des capacités nationales de surveillance, de suivi et du contrôle de la qualité des aliments enrichis.

35. Au Nicaragua, le programme appuiera le plaidoyer en faveur de l'enrichissement alimentaire et de la communication sociale pour stimuler la demande des consommateurs. Il contribuera également à des études de faisabilité sur l'enrichissement d'un aliment à la vitamine A et au fer; la surveillance pour prévenir les carences en oligoéléments; la mise en place d'un système de suivi de la qualité de l'enrichissement des aliments et l'identification de solutions de rechange locales pour promouvoir la consommation d'aliments riches en oligoéléments.

36. Au Panama, une assistance sera apportée pour revoir la législation sur l'iodation du sel afin d'inclure la vitamine A et le fer, pour améliorer la qualité et la durabilité d'un enrichissement alimentaire par le plaidoyer, la formation et l'échange d'expériences, et pour appuyer le marketing social qui stimulera la demande d'aliments enrichis. Au niveau sous-national, une assistance technique sera fournie pour renforcer les capacités locales de surveillance des carences en oligoéléments et de distribution et de ciblage efficaces de l'administration d'oligoéléments dans les zones prioritaires et à haut risque.

37. Outre l'appui apporté aux pays individuels, le programme comportera un élément sous-régional. Il portera essentiellement sur a) l'élaboration et l'exécution d'un programme de formation du personnel de production à l'enrichissement du sel et du sucre; b) le renforcement des associations centraméricaines de producteurs et des commissions chargées des oligoéléments;

c) l'adaptation à l'Amérique centrale du système de suivi de l'iodation universelle du sel et des programmes de vitamine A, élaboré par Micronutrients International; d) la promotion de lois par PARLACEN; e) le plaidoyer et l'assistance technique pour l'amélioration des techniques d'enrichissement et f) les économies d'échelle et l'échange d'expériences et de techniques entre pays.

38. Pour assurer la faisabilité institutionnelle du programme, la coordination fera participer un certain nombre d'institutions internationales et sous-régionales, notamment l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP), l'OPS, l'ICAITI, le CIS, PARLACEN, le Programme de lutte contre la malnutrition due aux oligoéléments et de possibilités d'intervention dans ce domaine. Les divers bureaux de pays collaboreront avec les organismes de coopération bilatérale et les ONG intéressées. Le programme sous-régional coopérera étroitement avec les associations de producteurs de sucre et de sel dans chaque pays et au niveau centraméricain ainsi qu'avec la Ligue des consommateurs dans des aspects tels la législation et le contrôle de la qualité.

39. Un système de suivi sera établi pour la supervision et l'évaluation du programme, y compris l'enregistrement et la publication des données, l'introduction d'indicateurs uniformes et l'élaboration de rapports intérimaires trimestriels. Il sera ainsi possible de suivre les progrès dans l'ensemble de la sous-région.

Gestion du programme

40. Les activités spécifiques aux pays seront gérées par les bureaux de pays de l'UNICEF et exécutées par les Ministères de la santé respectifs, les associations de producteurs de sel et de sucre et d'autres partenaires en coordination avec les représentations locales de l'INCAP. Au niveau sous-régional, le bureau de zone de l'UNICEF au Guatemala apportera un appui technique aux bureaux de pays et aux partenaires sous-régionaux. Le bureau de zone sera chargé de coordonner l'exécution de l'élément régional et de promouvoir les échanges d'expériences entre les pays.

Estimations des dépenses annuelles

(en milliers de dollars des États-Unis)

<u>Pays</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>Total</u>
Belize	53	43	26	20	15	157
Costa Rica	90	80	60	40	25	295
El Salvador	175	130	100	80	40	525
Guatemala	190	150	110	90	70	610
Honduras	100	100	100	100	95	495
Nicaragua	205	195	160	140	140	840
Panama	130	105	90	93	95	513
Niveau sous-régional	<u>200</u>	<u>165</u>	<u>147</u>	<u>143</u>	<u>110</u>	<u>765</u>
Total	<u>1 143</u>	<u>968</u>	<u>793</u>	<u>706</u>	<u>590</u>	<u>4 200</u>

III. PROGRAMME POUR LA SOUS-RÉGION DE L'AMAZONIE

Situation des enfants et des femmes

41. La population de la sous-région de l'Amazonie compte parmi les plus pauvres d'Amérique du Sud quand on considère les indicateurs sociaux. Dans certains pays, les conflits sociaux dégénèrent en violence. Les services de base sont notoirement insuffisamment et lorsqu'ils existent, leur couverture et leur qualité laissent à désirer. Dans l'ensemble, les pressions économiques et sociales et les faiblesses des politiques ont eu pour conséquences l'implantation anarchique d'établissements, le déboisement, la perte de terres fertiles par l'érosion, la baisse de la qualité de l'eau dans les fleuves et l'accroissement des déchets solides et de la pollution.

42. Quelque 400 groupes autochtones constituent 10 % de la population amazonienne, et leur mode de vie est de plus en plus menacé par les populations étrangères à la région, les riverains traditionnels des fleuves et les populations urbaines. Les villes sont importantes dans le développement de l'Amazonie, dont quelque 60 % de la population vivent dans les zones urbaines. La situation des enfants et des femmes en zone urbaine deviendra un facteur de plus en plus important dans la région de l'Amazonie. Les perspectives d'avenir pour les enfants et les femmes de l'Amazonie sont profondément liées au défi que représente la protection de cet environnement unique et à la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

43. Plus de 50 % de la population amazonienne, estimée à 21 millions d'habitants, sont des enfants. La plupart vivent dans la pauvreté économique et sociale et dépendent d'un environnement menacé. Quelques rares informations fiables indiquent que les enfants amazoniens sont généralement en butte à la discrimination ethnique et sont souvent privés de leurs droits à l'éducation dans leur langue maternelle. Le TMI dans certaines zones de l'Amazonie est le

/...

double de la moyenne dans les pays considérés séparément (par exemple le TMI parmi les enfants Ashaninka au Pérou est le triple de la moyenne nationale). Le travail des enfants, y compris la prostitution, la production de coca et le lavement du sable aurifère à la batée, sont les principaux problèmes.

44. La situation des femmes est à peine meilleure. Les taux de fécondité sont élevés - en Amazonie bolivienne ils sont de 8,5 naissances par femme alors que la moyenne nationale est de 4,9 - de même que les taux de mortalité maternelle. Dans les zones amazoniennes de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, de l'Équateur, du Guyana, du Pérou, de Suriname et du Venezuela, les taux d'analphabétisme des femmes sont plus élevés que les moyennes nationales correspondantes. En raison de l'émigration, des hommes essentiellement, de nombreuses familles sont dirigées par des femmes, qui deviennent les soutiens de leur famille, avec toutes les difficultés sociales qui résultent.

Coopération au programme, 1992-1996

45. Le programme sous-régional pour l'Amazonie a été approuvé par le Conseil d'administration pour la période 1992-1996 et financé entièrement à hauteur de 4,5 millions de dollars. L'objectif visant à améliorer le bien-être des groupes démunis, en particulier des femmes et des enfants, par des activités de développement économique et social durable adaptées aux caractéristiques de chaque zone a été atteint en grande partie.

46. La capacité de planification et d'exécution des projets par les gouvernements locaux et les ONG a été renforcée. Au Pérou le personnel gouvernemental et communautaire a été formé aux soins de santé de base, à savoir la lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires et les problèmes liés à la grossesse et à l'accouchement. Des systèmes de suivi de la santé ont été appuyés au Venezuela.

47. Une formation a été dispensée à des enseignants d'éducation bilingue et interculturelle; en Bolivie 500 enseignants de 21 groupes ethniques ont amélioré leurs compétences, et au Suriname 90 enseignants ont reçu une qualification d'enseignement rural de base. Les activités en Colombie et en Équateur ont sensibilisé les enfants à l'environnement unique dans lequel ils vivent. Au Brésil les activités de communication sociale comportaient des messages radio et la mise en place de systèmes de communication par radio. Des projets au Guyana ont appuyé des méthodes permettant aux femmes de parvenir à l'autonomie et de participer au développement communautaire et aux activités génératrices de revenus. Les systèmes d'approvisionnement en eau, le recyclage des déchets solides faisaient partie des services de base au Brésil.

48. L'UNICEF a coopéré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'OPS/OMS et World Wildlife Fund. Des ressources supplémentaires ont été apportées par le Gouvernement suédois et les comités néerlandais, allemand et espagnol pour l'UNICEF. Une coopération importante a été établie avec les organismes des gouvernements nationaux et locaux. Les ONG et les organisations

autochtones ont été des partenaires importants dans la gestion, les services sociaux et l'amélioration de l'information concernant la situation sociale.

49. La coordination avec d'autres organisations a été essentiellement réalisée comme prévu. L'UNICEF s'est acquitté de son rôle de liaison avec de nombreuses organisations et de catalyseur de l'action dans la région de l'Amazonie. Un exemple a été le projet Aquiri dans l'État d'Acre au Brésil où l'UNICEF s'est joint à d'autres donateurs dans la partie amazonienne du Guyana.

Enseignements tirés

50. Il est clair que l'environnement fragile en Amazonie est étroitement lié à toutes les questions de développement social affectant les femmes et les enfants. Le développement social doit être étroitement lié au concept de protection environnementale primaire.

51. La diversité des situations socioéconomiques en Amazonie et les relations avec les pays de cette région appellent une série d'actions adaptées à court et à moyen terme. Les liens sociaux et économiques transfrontaliers qui s'établissent naturellement entre les populations de l'Amazonie et la nécessaire rationalisation des activités pour remédier aux difficultés logistiques que pose la fourniture des services dans une zone aussi étendue, où les communications sont malaisées, ont mis en lumière l'avantage d'une orientation sous-régionale énergique. L'échange d'expériences entre les communautés et les organismes partenaires dans les divers pays en sera facilité. Par ailleurs, la décentralisation et le processus d'autonomisation des municipalités en cours dans la plupart des pays faciliteront la planification locale et la participation communautaire.

52. L'éducation qui tient compte des caractéristiques linguistiques et culturelles des divers groupes ethniques est considérée comme l'élément clé d'un développement social durable, encourage les familles à utiliser les services de base et réaffirme leur identité culturelle (l'expérience de la Bolivie est considérée comme un modèle à cet égard). Les infrastructures gouvernementales existantes pour la santé et l'assainissement et les ONG travaillant dans ce domaine ne fournissent pas un accès suffisant à des services de qualité, ne stimulent pas l'utilisation communautaire des services existants et n'encouragent pas la collectivité à identifier ses besoins et à organiser des interventions locales. L'UNICEF est en mesure de contribuer à la formulation de politiques gouvernementales et de servir de liaison pour mettre en rapport différents niveaux du gouvernement et la société civile. La radio est la meilleure solution pour les communications de masse dans cette sous-région. La sécurité alimentaire des ménages dans l'Amazonie est assurée de façon optimale par la culture de plantes indigènes qui ne portent pas atteinte à la diversité biologique de l'environnement forestier.

Programme proposé

53. L'objectif général du programme proposé est de réduire les disparités et les écarts sociaux dans les indicateurs du développement humain de base dans la

région de l'Amazonie. La stratégie fondamentale consiste à recourir au plaidoyer pour promouvoir les droits des femmes et des enfants et à la protection environnementale primaire (PEP) par l'exécution de programmes pilotes intégrés dans les huit pays de la sous-région.

54. La démonstration intégrée au niveau multinational produira des effets synergiques, en particulier par la mise en place de nouvelles capacités institutionnelles. Ainsi par exemple, la similitude des problèmes dans les différents pays amazoniens permettra des échanges de connaissances à tous les niveaux de l'organisation sociale. Les ressources affectées à l'élaboration des programmes pourront donc être utilisées de façon optimale en reproduisant des programmes couronnés de succès dans d'autres pays, par exemple l'éducation bilingue au niveau primaire pour les enfants. Des activités communes peuvent être menées dans les zones frontalières de pays voisins. Des activités coûteuses telles que la mise en place d'une base de données dans chaque sous-région peuvent être évitées en créant une base de données commune. Un petit élément sous-régional appuyé par des conseillers régionaux complètera les activités de coordination menées par des spécialistes désignés des bureaux de pays.

55. La stratégie de plaidoyer favorisera les politiques sociales menées en faveur des populations d'Amazonie dans le cadre d'activités visant à maintenir la base de ressources nécessaires au développement national. La stratégie d'autonomisation comprend des activités qui visent à identifier les besoins des familles, des collectivités et des groupes ethniques et qui contribuent à améliorer des modes de vies durables et à montrer comment les familles peuvent mieux accéder aux services existants. La mise en place de capacités portera essentiellement sur l'organisation de réseaux d'institutions locales décentralisées, y compris les organismes gouvernementaux, les municipalités, les ONG, les organisations autochtones et communautaires et les syndicats, tout en mettant l'accent sur la participation communautaire. Les activités de mise en place des capacités établiront et mettront à l'essai des moyens d'améliorer l'accessibilité, la couverture et la qualité des services de base (santé, éducation, eau et assainissement) ainsi que les activités de protection juridique durables (par exemple en aidant les organismes locaux et les collectivités à acquérir les compétences de suivi de la santé et de la nutrition).

56. Le programme sous-régional comprendra deux projets liés décrits ci-après.

Élaboration de politiques sociales pour la région de l'Amazonie

57. Les organisations gouvernementales et les ONG manquent encore de capacités techniques et de communication suffisantes pour mener à bien des initiatives de grande envergure. Elles ont besoin de meilleurs outils de plaidoyer pour sensibiliser le public, stimuler la mobilisation sociale et influencer les politiques et l'affectation des ressources. Aussi le présent projet appuiera-t-il la production et la diffusion d'informations et d'indicateurs appropriés pour l'analyse de situation et le suivi continu. Le renforcement des capacités municipales aboutira à la création d'un plus grand nombre de données désagrégées (par exemple, par sexe et par zones urbaines et rurales) pour une analyse

détaillée de la sous-région de l'Amazonie. La capacité de l'UNICEF à collaborer avec de nombreux partenaires dans diverses situations politiques permettra de mettre en place des partenariats stratégiques en faveur des enfants ainsi que des réseaux reliant les organisations gouvernementales, non gouvernementales et communautaires, les Églises et d'autres partenaires pour le développement. La mise en place de tels réseaux est une grande difficulté dans le programme mais elle est cruciale si les pays veulent appuyer les droits des enfants et des femmes autochtones dans une culture de tolérance, de respect pour la diversité et de paix. Ce projet favorisera et facilitera des échanges officiels et officieux d'expériences entre les pays par des visites sur le terrain, des publications et des actions communes. Ce projet appuiera la création d'une base de données électroniques accessibles aux différents partenaires, et une collaboration avec les universités amazoniennes sera menée pour identifier les moyens de maintenir les capacités d'appréciation, d'analyse et d'action sur les questions à mesure qu'elles apparaissent (l'approche des "trois A" initialement énoncée dans la stratégie de nutrition).

Protection environnementale primaire (PEP)

58. L'approche intégrée et multisectorielle mise au point au Brésil sera adoptée comme modèle dans le domaine de la PEP qui traitera de questions telles que la fragilité de l'environnement et la vulnérabilité des habitats humains, les processus d'exploitation sans discrimination de la forêt tropicale humide, la situation précaire de la sécurité alimentaire des ménages autochtones et des nouveaux venus, les caractéristiques de l'épidémiologie et le problème croissant des maladies transmises par les vecteurs dans les établissements urbains ainsi que l'insuffisance de l'éducation et des services de base. Le projet de PEP comprend les trois éléments décrits ci-après.

59. Le projet sur la sécurité alimentaire des ménages et la protection et l'amélioration de l'environnement appuiera des initiatives novatrices et durables dans des domaines spécifiques ayant trait aux environnements ruraux et urbains en Amazonie et à l'amélioration de la survie, de la protection et du développement de l'enfant : a) l'approvisionnement en eau, notamment des techniques durables peu coûteuses de fourniture d'eau potable; b) des solutions novatrices pour l'évacuation des déchets solides et l'assainissement de base dans les zones urbaines et péri-urbaines; et c) la sécurité alimentaire des ménages, en reproduisant des approches novatrices pour l'alimentation durable et la production de produits forestiers qui ne portent pas atteinte à l'environnement forestier. Une importante stratégie d'autonomisation comprendra l'éducation environnementale des collectivités urbaines et rurales. Les activités de communication porteront essentiellement sur la diffusion de ces thèmes dans la presse nationale, la radio et la télévision locales, les émissions de radio rurale dans les langues autochtones et les moyens de communications interpersonnelles tels que les organisations communautaires.

60. Dans le cadre du projet d'éducation de base, les activités en cours dans les domaines de l'éducation bilingue interculturelle, l'éducation préscolaire et le développement de l'enfant, la formation des enseignants et des éducateurs, l'alphabétisation et la formation des groupes autochtones développeront la

couverture existante en mettant davantage l'accent sur l'enseignement bilingue au niveau primaire pour les enfants autochtones. Ce projet appuiera le processus de décentralisation nationale afin de renforcer les capacités locales de gestion de l'éducation et promouvoir la participation communautaire par des méthodes culturellement acceptables. La formation des enseignants avant l'emploi et en cours d'emploi sera renforcée en utilisant les établissements de formation de différents pays tels que les établissements de Puno au Pérou et de Tumichucua en Bolivie. Les manuels scolaires et les publications pour l'enseignement primaire et la formation des adultes seront préparés et utilisés largement dans la sous-région. La formation des dirigeants communautaires sera renforcée, et des systèmes d'évaluation des résultats scolaires seront mis au point en collaboration avec les enseignants, les gouvernements locaux, les ONG et les collectivités. Une méthode d'éducation des parents sera mise au point, l'accent étant mis sur les droits des enfants et les rôles des mères et pères dans les soins donnés aux enfants.

61. Le projet de soins de santé primaires qui vient d'être ajouté à la phase suivante du programme sous-régional proposé vise essentiellement à appuyer l'élaboration de politiques de santé publique dans la région de l'Amazonie, compte tenu des réalités culturelles, ethniques, environnementales et géographiques, pour remédier à la faiblesse des infrastructures de santé de la sous-région. Un premier volet comprend la mise en place de capacités permettant d'élaborer et de renforcer les systèmes de suivi des indicateurs de base sur la santé maternelle et infantile. Les données seront recueillies à partir de sources établies ou par des enquêtes et des études sur des populations cibles spécifiques. Dans certaines zones, un appui sera apporté à des organisations publiques et des ONG pour la fourniture de services de santé de base aux enfants et aux femmes. Ces expériences serviront de base pour l'élaboration de programmes de santé adéquats qui pourront être élargis à d'autres localités à l'issue d'une évaluation soigneuse. Pour les populations rurales et autochtones, le projet portera essentiellement sur les soins de santé préventifs et la mise en place d'une éducation sanitaire, la formation et le suivi des agents promouvant la santé communautaire, les moyens pour les familles de se soigner elles-mêmes et l'utilisation appropriée de médecines autochtones traditionnelles. L'UNICEF apportera une assistance technique et facilitera la coordination intergouvernementale pour développer la couverture des programmes nationaux de SSP, notamment pour la vaccination et l'administration de suppléments de vitamine A et de fer et l'enrichissement alimentaire. Par ailleurs, des activités spécifiques peu coûteuses seront favorisées pour lutter contre les maladies endémiques, comme par exemple l'utilisation de moustiquaires imprégnées de produits anti-moustiques et le recours ciblé à la prophylaxie contre le paludisme.

Gestion du programme

62. Dans chaque pays, le programme fera partie du plan d'opération régissant la coopération de l'UNICEF avec les pays hôtes. Au niveau sous-régional, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes coordonnera les activités et fera rapport sur les progrès réalisés. L'UNICEF apportera son concours en assumant les honoraires des consultants recrutés pour des tâches techniques

spécifiques, les dépenses administratives, les frais de voyage et les coûts logistiques. La stratégie du programme sera évaluée au bout de deux ans.

63. Les activités proposées dans la présente recommandation ne font pas double emploi avec les programmes de pays individuels. Cependant, les cycles de programmation des huit pays concernés ne coïncident pas du fait qu'ils suivent le cycle de planification propre à leurs gouvernements respectifs, la clarté sera assurée en incluant une référence au programme sous-régional dans chaque recommandation concernant le programme de pays telle qu'elle est présentée pour approbation au Conseil d'administration.

64. Les projets figurant chaque programme de pays sont proposés en fonction des besoins, par exemple, les problèmes spécifiques affectant les enfants et l'environnement, et des possibilités d'intervention. Les montants des financements supplémentaires proposés pour chaque pays sont indiqués au tableau ci-après.

Estimation des dépenses annuelles

(en milliers de dollars des États-Unis)

<u>Pays</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>Total</u>
Bolivie	800	800	800	800	800	4 000
Brésil	800	800	800	800	800	4 000
Colombie	500	500	500	500	500	2 500
Équateur	550	550	550	550	550	2 750
Guyana	200	200	200	200	200	1 000
Pérou	550	550	550	550	550	2 750
Suriname	200	200	200	200	200	1 000
Venezuela	225	225	225	225	225	1 125
Sous-région	<u>175</u>	<u>175</u>	<u>175</u>	<u>175</u>	<u>175</u>	<u>875</u>
Total	<u>4 000</u>	<u>4 000</u>	<u>4 000</u>	<u>4 000</u>	<u>4 000</u>	<u>20 000</u>

Tableau

Postes et dépenses de personnel dans le budget-programme

PAYS : AMAZONIE
 PROGRAMME : 1997-2001

SECTIONS/DOMAINES DU PROGRAMME ET SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET-PROGRAMME (en milliers de dollars)			POSTES a/							DÉPENSES DE PERSONNEL b/						
	MC	FSD	NFS	Total	D2/L7	D1/L6	P/L5	P/L4	P/L3	P/L2	AI	AN	SG	Total	AI	Locaux	Total
MASSE COMMUNE DES RESSOURCES :																	
Programmes de la sous-région de l'Amazonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL MC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
FONDS SUPPLÉMENTAIRES :																	
Programmes de la sous-région de l'Amazonie	0	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL FS	0	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL MC & FS	0	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
BUDGET ADM. ET D'APPUI AU PROGRAMME	Dépenses de fonct.			0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
	Dotation				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GÉNÉRAL (MC + SF + ADM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Nombre de postes et dépenses de personnel :																	
Cycle du programme actuel																	
A la fin du cycle de programme proposé (à titre indicatif seulement)																	
															0	0	0

MC = masse commune des ressources; FS = fonds supplémentaires; FSD = fonds supplémentaires disponibles; NFS = nouveaux fonds supplémentaires; AI = administrateur international; AN = administrateur national; SG = services généraux; ADM = administratif

a/ Chaque poste, quelle que soit sa source de financement, appuie l'ensemble du programme de pays.

b/ Non compris l'assistance temporaire et les heures supplémentaires; comprend le coût des Volontaires des Nations Unies.